

OBJECTIF DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de conduire, de charger et de décharger, en sécurité, des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté suivant la réglementation en vigueur (Recommandation R489). Ils seront capables de se situer et d'être acteurs de la prévention des risques.

Le testeur évaluera les connaissances et le savoir-faire, dans le but de délivrer le CACES® de la catégorie correspondante, selon réussite aux épreuves de tests théorique et pratique.

Rappel : « *Tout travailleur amené à utiliser un chariot de manutention automoteurs à conducteur porté doit avoir reçu une formation adéquate (art.R.4323.55 du code du travail) et doit être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par l'employeur (art.R.4323-56) selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 02 décembre 1998* ».

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GLOBAUX

- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- Identifier les différents acteurs et leurs rôles.
- Connaître la technologie et la stabilité des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté.
- Exploiter les chariots de manutention automoteurs à conducteur porté.
- Connaître et appliquer les règles de circulation et de manœuvre applicables aux chariots de manutention automoteurs à conducteur porté.
- Conduire et utiliser, en sécurité, un chariot de manutention automoteur à conducteur porté.

PUBLIC VISÉ

Toute personne qui est amené, dans le cadre de son travail, à devoir conduire et utiliser des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté pour effectuer ses travaux.

Cette formation rentre dans le champ de développement des compétences des salariés (loi Avenir).

PRÉ REQUIS

- Savoir lire, parler et écrire le français.
- Être âgé, au minimum, de 18 ans.
- Bénéficier d'une aptitude médicale correspondante sans contre-indication.
- Posséder les EPI.

INTERVENANTS

Formateurs et testeurs professionnels expérimentés justifiant d'une solide expérience dans le domaine. Les tests sont effectués par un testeur certifié par un organisme certificateur indépendant.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode pédagogique tournée vers l'apprenant.
- Pédagogie qui combine cours magistraux et pédagogie active en s'appuyant sur l'expérience des apprenants et le développement des compétences.
- Alternance de parties théoriques et parties pratiques
- Méthode participative et active.

	FICHE PROGRAMME	
	CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEURS A CONDUCTEUR PORTÉ FORMATION/CACES® R489	
	P2/4	

CONTENU PÉDAGOGIQUE

CONNAISSANCES THÉORIQUES

▪ **Les enjeux de la prévention.**

▪ **La prévention des risques :**

- Signaler les situations dangereuses.
- Communiquer – Rendre compte.

▪ **Connaissances générales :**

- Rôles et responsabilités des différents acteurs (conducteur, chef de manœuvre, signaleur...).
- Dispositifs CACES® (rôle de l'Assurance maladie, recommandation...).

▪ **Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté :**

- Les différentes sources d'énergie des chariots, nature et identification.
- Terminologie et caractéristiques générales.
- Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents composants et mécanismes, notamment de translation et d'élévation.
- Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents dispositifs de sécurité – Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs.
- Dispositifs s'apposant à l'éjection du conducteur en cas de renversement ou de basculement.
- Equipements interchangeables disponibles pour les chariots, leurs utilisations possibles.
- Modes de transmission et de direction existants sur les chariots, savoir les identifier et en déduire les particularités.
- Principes de fonctionnement et technologie des moteurs thermiques des chariots.
- Utilisation des batteries de traction des chariots électriques, nécessité et fréquence de la charge en fonction de leurs caractéristiques.

▪ **Les principaux types de chariots de manutention, les catégories de CACES® :**

- Caractéristiques et spécificités des différents types de chariot de manutention (chariots concernés par la R489, R485, R366 et R482).
- Catégories de CACES® R489 correspondantes.

▪ **Notions élémentaires de physique :**

- Evaluation de la masse et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées, selon le lieu et l'activité.
- Conditions de stabilité.

▪ **Stabilité des chariots de manutention :**

- Conditions d'équilibre du chariot.
- Facteurs qui influent sur la stabilité latérale (renversement) et longitudinale (basculement), durant les manutentions et pendant les déplacements.
- Lecture de la plaque de charge.

- Positionnement approprié de la charge sur le porte-charge.

▪ **Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté :**

- Principaux risques, origines et moyens de prévention associés.
- Repérage de ces risques potentiels, sur le trajet à parcourir et lors des opérations à effectuer.
- Transport et élévation de personnes : Connaître les interdictions, savoir expliciter et justifier les applications autorisées.

▪ **Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté :**

- Identification des différents types de palettes existants en fonction de leurs caractéristiques, connaissance leurs limites d'emploi.
- Fonctionnement, rôle et utilité des différents dispositifs de réglage du siège : poids du conducteur, profondeur, inclinaison...
- Evaluation des distances de freinage, en fonction de la vitesse de déplacement du chariot et de la nature du sol.
- Modalités de remplissage d'un réservoir GPL à partir d'une station de stockage.
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance sur le chariot ou la charge.
- Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser.
- Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur.
- Interprétation des pictogrammes de manutention sur les charges.
- Interprétation des pictogrammes relatifs aux risques chimiques, biologiques et bactériologiques.
- Interprétation des panneaux de circulation.
- Plan de circulation et consignes de sécurité liées au chargement/déchargement : exploitation de ces documents, intérêt de ces informations pour le cariste.
- Effets de la conduite sous l'emprise de substances psychoactives.
- Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention.
- **Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté :**
- Justification de l'utilité des vérifications et opérations de maintenance de premier niveau qui incombent au cariste, réalisation pratiques des tâches.
- Principales anomalies concernant les chaînes et mécanismes de levage, le circuit hydraulique, les organes de freinage et de direction, les bandages et pneumatiques...

SAVOIR-FAIRE PRATIQUES**Prise de poste et vérification :**

- Utilisation des notices d'instructions et rapports de vérification périodique.
- Vérification visuelle de l'état du chariot et de son équipement de préhension de charges afin de déceler les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique.
- Vérification du fonctionnement du siège, réglage approprié.
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.
- Vérification du niveau de carburant ou de la charge de la batterie d'accumulateurs.
- Vérification de l'adéquation du chariot aux opérations de manutention à réaliser.

Nota : Cette opération ne doit pas être confondue avec l'examen d'adéquation requis par l'arrêté du 01^{er} mars 2004, relatif aux vérifications des appareils et accessoires de levage, qui relève de la responsabilité du chef d'établissement.

Conduite et manœuvre.

- Monter et descendre, en sécurité, du chariot et connaître la règle des 03 appuis.
- Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide ou en charge y compris avec une charge limitant la visibilité, sur un plan incliné et sur un sol naturel non nivelé si le chariot est conçu pour cette utilisation.

- Pour chaque manutention, contrôler au moyen de l'abaque ou du tableau des charge que la manutention est possible compte tenu de la capacité effective, de la hauteur de levage et de l'équipement porte-charge dont le chariot est équipé.
- Suivant le type de chariot ou l'activité du conducteur, prendre et déposer une charge, effectuer le gerbage ou le dégerbage de charges en piles, effectuer le stockage/le déstockage à tous les niveaux d'un palettier, réaliser le chargement et le déchargement d'un véhicule à quai par l'arrière, assurer, depuis le sol, le chargement et le déchargement d'un véhicule, manutentionner une charge longue, un contenant rigide contenant un liquide et une charge déformable, préparer une charge en hauteur, charger et décharger tout type de chariot sur un engin de transport, effectuer une manœuvre de descente de la cabine en cas de panne.
- Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer.
- Adopter un mode de conduite « économique ».
- Identifier, dans la zone d'évolution, les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de la charge ou du chariot, et choisir un parcours adapté.
- Stationner et arrêter le chariot en sécurité.
- **Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance.**
 - Vérifier les différents niveaux et identifier les manques éventuels.
 - Effectuer les opérations d'entretien journalier.
 - Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation sommative des acquis théoriques lors de la journée de tests CACES®.

- Evaluation sommative des acquis pratiques lors de la journée de tests CACES®.

Délivrance, selon réussite aux épreuves de tests théoriques et pratiques CACES® R489, du CACES® de la catégorie correspondante.

L'obtention aux épreuves théoriques et pratiques nécessitent une note de 70/100 à chacune des épreuves, d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème concerné.

MOYENS MATÉRIELS**Pour la partie théorique**

- Salle pouvant accueillir les stagiaires.
- Table, chaises, électricité.

- WC.
- Eau potable à disposition des apprenants.

Pour la partie pratique

- Site pratique accessible et conforme à l'utilisation, la conduite et le passage des tests CACES® des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté (au sens de la R489).

- Mise à disposition du chariot de manutention automoteurs à conducteur porté de la catégorie correspondante avec documents à jour (VGP, carnet de maintenance...), charges palettisés et empilables, palettier, camion ou remorque... (au sens de la R489).
 - EPI.

DURÉE

- La durée de la formation sera adaptée à l'expérience du stagiaire et au nombre de catégories à passer.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Livrets stagiaires, stylo et bloc papiers à chaque apprenant.
- Notices constructeur, référentiel, articles de journaux, recommandation, ED, textes de LEGIFRANCE mis à disposition des apprenants.
- POWER POINT.
- Ordinateur portable, vidéo projecteur, écran de projection.
- Matériels de signalisation...
- Feuilles d'émargement, attestations de présence...

LIEU DE FORMATION

- Formation théorique dans l'entreprise ou sur site.
- Formation pratique dans l'entreprise ou sur site.

ACTIVITES PÉDAGOGIQUES

- Etudes de cas.
- Démonstrations.
- Analyse de pratique.
- Essais.
- Mises en situation

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE ENCADRANT LA FORMATION

Madame ORHON Evelyne (Tél : 06.34.21.58.26).